N°126 janvier-février 2021

SaintJean.com

Bulletin d'information de la Commune de Saint-Jean-sur-Vilaine

Mairie de Saint-Jean-sur-Vilaine
9 rue de Rennes
35220 Saint-Jean-Sur-Vilaine
02.99.00.32.55
mairie@stjean-vilaine.fr
www.stjean-vilaine.fr

Horaires d'ouverture
Lundi : 9h-12h / 13h30-17h
Mardi : 9h-12h
Jeudi : 9h-12h
Vendredi : 9h-12h
Samedi : 9h-12h

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu **le 18 janvier 2021 à 20h30**

Bibliothèque
Place de la Grand'Cour
35220 Saint-Jean-Sur-Vilaine
02.99.00.71.83
bibliotheque@stjean-vilaine.fr

Horaires d'ouverture
Mercredi : 14h00-17h30
Vendredi : 15h30-17h30
Dimanche : 10h30 -11h30

Du fait des conditions sanitaires actuelles, la cérémonie des vœux du Maire est annulée.

Le Maire, les élus du Conseil Municipal et le personnel communal vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2021.

Que cette nouvelle année vous apporte la santé, la paix, la joie et plein de petits bonheurs.

Naissances

EVEILLARD Mathilde née le 14 novembre

JANDÉKA PAITIER Anastasia née le 22 novembre

HEULOT Marcel né le 24 novembre

Rédaction et impression : Mairie de SAINT-JEAN-SUR-VILAINE

Pour recevoir le **saintjean.com** par mail, merci de faire la demande à cette adresse :

communication@stjean-vilaine.fr

Associations, si vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain numéro **(février-mars)**, déposez-le à la Mairie ou envoyez-le par mail à:

communication@stjean-vilaine.fr

au plus tard le 25 février 2021

Voilà 2020 qui se termine.

Quelle année nous venons de vivre ! Un début d'année presque banal quoique au loin à l'Est on entendait que quelque chose se passait en Chine donc très loin de chez nous. Mais voilà, avec nos vies très actives de grands voyageurs, nous n'avons pas imaginé que ce petit nouveau virus (produit créé ou imaginé…) dans un laboratoire ou naturel, saura t-on un jour la vérité…..enfin peu importe, ce virus débarque chez nos voisins Italiens puis passe la frontière pour arriver dans l'Est de notre beau pays, et là soit à cause de notre incrédulité, naïveté ou impréparation le voilà qui s'installe et commence à faire des ravages (hôpitaux qui se remplissent au fur et à mesure du développement de cette grippe ou grippette) pour certains et finalement on lui donne le nom de pandémie quand le nombre de morts commence à toucher toutes les catégories de Français (aînés, travailleurs et même le monde médical est touché de plein fouet). Beaucoup de personnes que nous connaissons ont dû malheureusement accompagner les leurs dans leur dernière demeure, presque en catimini dû à un confinement que tous nous subissons sans en voir la fin.

Quelles seront les conséquences de ce confinement, nous pouvons remercier nos commerçants et artisans qui ont maintenu leurs portes ouvertes (**la boulangerie « Le Fournil de St-Jean** », **le restaurant** « **La Téranga** », **la coiffeuse « L'Atelier N°5 »** et la **boucherie-charcuterie ORY**) pour que nous puissions continuer à vivre presque normalement malgré les contraintes imposées par les autorités (déplacement limité dans le temps et la distance).

J'ai une pensée pour ces familles à qui on vient d'arracher l'être cher, je parle de ces gendarmes que l'on a lâchement assassinés alors qu'ils portaient secours à une personne en danger, dans quelle société vivons-nous ! Cette corporation qui est censée devoir nous protéger est devenue la cible de gens qui n'ont rien à voir avec l'être humain (aucun respect de l'humain, des biens d'autrui), la moralité dans tout cela !

Pendant ce temps-là, l'élection municipale a eu lieu au mois de mars 2020 comme prévu et l'installation du nouveau Conseil Municipal au mois de mai 2020.

Enfin 2021 vaccin
Voilà le produit soit disant miracle est arrivé et le monde médical se prépare à vacciner à tour de bras, mais deux précautions valent mieux qu'une, n'oublions pas les gestes barrières qui nous protègent les uns des autres, restons vigilants et évitons les rassemblements qui risquent de nous mettre en danger, et restons attentifs à notre voisinage, des êtres peuvent avoir besoin d'aide ou de soutien.

Les projets pour 2021 :
Réalisation d'un terrain multisports sur l'espace jouxtant la salle des sports et le terrain de football.
Au cours du 1er semestre 2021, la réalisation des travaux nécessaires pour l'arrivée de la fibre optique pour une mise en service courant 2022. Des courriers ont été envoyés dans ce sens aux propriétaires pour veiller à l'élagage des arbres proches des lignes téléphoniques actuelles.

L'équipe Municipale et moi-même souhaitons aux 1323 habitants de Saint-Jean-Sur-Vilaine une bonne santé et une bonne année 2021, en souhaitant pouvoir partager un verre lors des prochains vœux 2022 si cette vilaine pandémie nous autorise la reprise d'une vie que nous avons connue et qui nous manque.

Meilleurs Vœux

La Maire,
Marc FAUVEL

SMICTOM

ACTUALITÉ

Effort de tri : quel résultat sur ma facturation

Depuis septembre, chaque foyer a reçu son avis de taxe foncière 2020 incluant la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative. Malgré des efforts pour trier, certains peuvent remarquer peu ou pas d'évolution. Explications.

LA TARIFICATION INCITATIVE

L'objectif de la tarification incitative est d'impliquer les usagers dans leur production de déchets, d'inciter à un meilleur tri et une plus grande réduction des déchets. Cette démarche répond à un enjeu écologique et environnemental. En effet, le Grenelle de l'Environnement et la loi de transition énergétique orientent les collectivités à intégrer une incitativité dans la TEOM afin de mobiliser les usagers vers cet objectif. Malgré l'incitativité, la TEOM-i reste assise sur la valeur locative du logement, puisque la part fixe est calculée selon la base foncière. Ce modèle de calcul permet de conserver le caractère social de l'impôt en limitant une augmentation massive pour les foyers avec une faible valeur locative.

RÉAJUSTEMENT DU COÛT RÉEL DU SERVICE

Le SMICTOM Sud-Est 35 a pour mission la collecte et le traitement des déchets des 135 000 habitants de son territoire. Le coût réel de ce service est de 78€ par habitant et par an pour la collecte, le traitement, le tri et l'accès aux déchèteries. Par exemple, pour un foyer de 4 personnes, le coût réel des services du SMICTOM s'élève à 312 € (78€ x 4). Ce montant reste très compétitif : le SMICTOM présente l'un des coûts de service le moins cher par habitant. Il est possible que le montant de la TEOM-i augmente par rapport aux années précédentes. 2020 étant une année de transition de la TEOM vers la TEOM-i, cela implique un rééquilibrage. Cependant, malgré l'intégration d'une part variable liée à la production de déchets, les usagers bénéficient en majorité de l'effet solidaire de l'impôt qui finance la différence par rapport au coût réel du service.

PORTRAIT

Agent du centre de tri : il y a une vie après le tri !

Marie-thérèse et ses collègues : ils sont ceux qui garantissent la qualité du recyclage au quotidien.

Canettes, papiers et autres cartonnettes, c'est le quotidien pour Marie-Thérèse et ses collègues. Trieurs au centre de tri de Vitré, ils font partie des « invisibles du tri », pourtant ce sont eux qui garantissent la qualité du recyclage des déchets.

« Notre travail, c'est de séparer toutes les matières avant la mise en balles et l'envoi au recyclage ». Entre leurs mains, les trieurs voient défiler toutes sortes de déchets recyclables, mais également des choses qui ne devraient pas se retrouver là : « **C'est très important de respecter les consignes de tri ! Il faut savoir que pour tout objet qui ne doit pas se retrouver au centre de tri, cela entraine l'arrêt des machines et peut les endommager**. **On perd du temps et parfois ça nous met en danger** ! ». Tous les jours, Marie-Thérèse et ses collègues constatent la présence de déchets indésirables sur la chaine de tri : « Dernièrement nous avons eu des hameçons, des couteaux, des produits chimiques, des couches pour adultes, des litières de chats, etc... On a même déjà eu des animaux morts comme un chevreuil et un chien en décomposition. Dans ce cas-là, on arrête les machines, moi j'ai arrêté de travailler quelques minutes pour m'en remettre, j'ai eu très peur ».

Malgré tout, les agents demeurent très fiers de leur métier, de leur contribution à la protection de l'environnement et au bien commun. Car même si cela nécessite rigueur, concentration, rapidité et adaptabilité, agent de tri c'est avant tout travailler en équipe pour l'intérêt collectif. Tous ensemble, ils souhaitent désormais adresser un message aux usagers du territoire : « **Surtout respectez les consignes de tri, pour nous, pour l'environnement et aussi pour maîtriser votre facture ! ».**

EN BREF

Réduire ses déchets de jardin ? Le SMICTOM vous accompagne !

Après avoir taillé haies et arbustes, le volume de branchages obtenu peut être très imposant. Pour éviter les déplacements en déchèterie et embellir votre jardin, pensez au broyage ! Le SMICTOM propose aux habitants du territoire un bon de réduction de 50% sur la location d'un broyeur chez les loueurs conventionnés.

Pour en bénéficier, rendez-vous sur **www.smictom-sudest35.fr**, rubrique « mes démarches en 1 clic ».

Vitré Communauté

Atelier AR PAUZ'IG « Rédiger son CV »

Des conseils et méthodes pour rendre votre Curriculum Vitae attrayant !

Mardi 12 janvier 2021 de 14h00 à 16h00 au Point Accueil Emploi de Châteaubourg

Renseignement : Point accueil Emploi, 9 rue Pasteur 35220 Châteaubourg **02.99.00.91.15**

Pae-chateaubourg@vitrecommunaute.org - www.vitrecommunaute.org

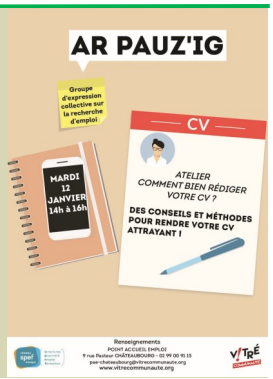

Bibliothèque Municipale

Nouveautés janvier-février 2021

La bibliothèque de Saint-Jean-Sur-Vilaine, membre du réseau Arléane

Vitré Communauté compte 35 bibliothèques et médiathèques sur son territoire. Ces structures constituent les piliers de la lecture publique et sont d'exceptionnels lieux de vie et d'échanges au cœur des communes. Pour maintenir et développer leur offre culturelle, ces médiathèques et ces bibliothèques se sont rassemblées formant ainsi le réseau Arléane. Ce réseau est coordonné par le Centre de Ressources Arts et Lecture Publique (CRALP).

Le réseau de lecture publique Arléane

Le réseau Arléane, acronyme de « Arts Lecture Animations Expositions », a pour vocation de développer l'offre documentaire et les services sur le territoire de Vitré Communauté :

Ce réseau vise les objectifs suivants :

Accès à l'ensemble des ressources du réseau par les usagers :

-Constitution d'un catalogue commun et en ligne répertoriant les ressources disponibles dans les 35 équipements (imprimés et multimédias).

- Mise en place d'une carte de bibliothèque "Arléane" permettant l'accès aux services des 35 équipements.

- Acheminement des documents dans les bibliothèques de proximité à destination des usagers.

Offre d'actions culturelles coordonnées sur l'ensemble du territoire :

- Propositions d'animations visant le développement de la culture numérique, artistique (notamment de l'art contemporain) et de la vie littéraire, pour un large public.

- En complément des actions proposées par les bibliothèques municipales, mise en œuvre d'actions culturelles coordonnées à l'échelle du territoire.

- Acquisition d'outils d'animation partagés, circulant entre les 35 bibliothèques et favorisant la mise en place d'animations de qualité.

Bonne lecture !

Portage de livres à domicile

Vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer ?

Pendant toute la durée de la crise sanitaire, la Bibliothèque Municipale vous propose un service gratuit de portage de livres à domicile.

Vous pouvez faire la demande auprès de la Bibliothèque en appelant au **02.99.00.71.83** ou par mail **bibliotheque@stjean-vilaine.fr**.

La parole aux Associations

VOLLEY

Après une saison 2019-2020 compliquée, à la suite de la COVID-19, la saison de volley a été inachevée. Les évènements prévus habituellement notamment notre tournois 3 x 3 sur herbe qui se déroule généralement en mai-juin, n'ont pas pu avoir lieu. En février nos jeunes du club, les M13, ont eu l'opportunité d'être ramasseurs de balles, lors d'un match de pro au Rennes Volley 35.

Cette nouvelle saison, ayant débutée en septembre 2020 et qui compte actuellement 118 licenciés (68 licenciés FFVB, 39 licenciés en école de volley, 11 licenciés FSCF géré par Saint Jean sur Vilaine), s'est interrompue le 29 octobre 2020, à la suite du confinement ; quid de notre tournoi de noël programmé le vendredi des vacances scolaires de noël. Par rapport à l'année précédente, nous avons perdu une quinzaine de licenciés.

Parmi ces licenciés :

Les équipes mixtes adultes : **Compèt lib à 4 et détente à 6**. Ces deux équipes jouent à Saint Jean sur Vilaine. Les équipes seniors : **pré-nationale féminine et masculine**

Les équipes jeunes masculines : **M13 gars et M15 gars**

Les équipes jeunes féminines : **M15 fille**

Les équipes mixtes jeunes : **M9 et M11**

Une forte appétence pour l'école de volley, soit 39 enfants âgés de 4 à 7 ans encadrés par des sportifs du club et des parents bénévoles. Cette section baby se déroule à Saint Jean sur Vilaine les samedis matin de 11h30 à 12h30. Une répartition par âge est proposée avec diverses activités ludiques (marelle, jeu de ballon, jeu de coordination etc). Les évènements comme Halloween et noël où nous faisons des animations, à halloween les enfants et bénévoles viennent costumés ; à noël, le père noël vient faire son apparition dans la salle pour le bonheur de nos bambins.

En 2021, les évènements habituels (tournois 3x3, assemblée générale…) seront organisés et les dates vous seront communiquées via nos réseaux sociaux et notre site internet.

Nos retrouvailles et l'esprit d'équipe nous manque, et espérons vivement une reprise au plus vite, afin de pratiquer notre sport : le Volley-Ball.

Le bureau Présidente : **Suzie MEVEL** 06.17.57.04.88 Trésorière : **Lucie DELAUNAY** Secrétaire : **Joséphine ORHANT** Membres : **Laurent DAGUISE**, **Thomas PAIN**, **Céline ANNEIX**, **Léa BEAUDOIN**, **Margaux NEVEU**

Vous pouvez nous retrouver et nous contacter sur : **Facebook** : Marpiré Volley (**likez** notre page Facebook et partagez) **Instagram** : volleyballamc (**abonnez**-vous sur Instagram) **Mail :** volleymarpire@gmail.com **Site internet :** https://avenirmarpirechampeaux-volley.kalisport.com

Nous espérons vous voir nombreux sur le bord des terrains pour nous rencontrer, encourager nos joueurs et soutenir nos bénévoles. Nous remercions nos sponsors qui continent à nous suivre malgré les éventuelles difficultés financières liées à la crise sanitaire. Tous les membres de la section volley vous souhaitent une belle année sportive 2021.

UNC

Cérémonie du 11 novembre

Les Anciens Combattants représentés par **Michel PIGEON**, Président, ont célébré la cérémonie du 11 novembre en comité restreint.

MULTI FITNESS

Le multi-fitness est une nouvelle activité mise en place au mois de septembre 2019 par le biais de l'association Avenir Marpiré-Champeaux et encadré par **Simon RAMARD**.

Qu'est-ce que le **MULTI-FITNESS** : (abréviation de l'expression anglaise physical **fitness**, « forme physique »), aussi appelé la gymnastique de forme ou l'entraînement physique, désigne un ensemble d'activités physiques permettant au pratiquant d'améliorer sa condition physique et son hygiène de vie, dans un souci de bien-être.

De septembre 2019 à janvier 2020 des séances d'essais étaient proposées gratuitement, pour permettre à tout public âgé de 10 à 70 ans de découvrir et de tester le multi fitness. Au total, il y a une trentaine d'inscrits depuis janvier. Les cours se déroulent le **mercredi matin de 11h à 12h** et le **samedi de 10h à 11h** à la **salle des sports de Marpiré**.

Les séances se déroulent généralement en 3 étapes :

-Echauffement qui consiste à échauffer chaque partie du corps avec un étirement puis un exercice physique ou ludique.
-Exercice en fonction du thème de la séance du jour (haut du corps, bas du corps, cardio ou encore geste et posture).
-Etirement et relaxation, l'objectif est de sortir de la séance avec un corps reposé et détendu.

A chaque séance nous évoquons les gestes et postures à adopter au quotidien ainsi que les douleurs des uns et des autres. Mon but est également de transmettre les axes d'amélioration pour y remédier.

Voici les tarifs en fonction du nombre de cours. Contact : **Simon RAMARD 06-83-60-55-32**
Les deux premières séances restent gratuites et ouvertes à tout public.
1 séance - 3 euros
10 séances - 30 euros
30 séances - 80 euros.
J'espère vous retrouver au plus vite pour continuer cette activité dans une ambiance sympathique.

Extrait des séances de Conseil Municipal des 26 octobre, 23 novembre et 14 décembre 2020

Indemnisation des piégeurs de ragondins sur la Commune

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte d'allouer la somme de 250 euros pour le piègeur qui lutte contre les ragondins et les rats musqués sur la commune.

Taxe d'aménagement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé de maintenir à l'unanimité le taux de la taxe d'aménagement à 2%.

Devis pour l'achat de deux jardinières pour l'aire de covoiturage

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a validé à l'unanimité le devis de l'entreprise ATECH pour un montant de 1630.00 € H.T.

Renouvellement de la convention FGDON

Le FGDON assiste la commune dans la lutte contre les nuisibles (frelons asiatiques, rats musqués…). Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le renouvellement de la convention multi-services pour un coût annuel de 165€.

Demande de subvention exceptionnelle du Collège Pierre Olivier Malherbe de Châteaubourg

de subvention concerne la formation des élè

La demande ves au PSC1. Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal accepte de verser la somme de 225 euros correspondant au coût de la formation pour les 5 collégiens habitant la commune.

Approbation du règlement intérieur du conseil Municipal

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le règlement intérieur du Conseil Municipal (Cf. délibération 2020-11-76)

Convention amiable de servitude pour le passage d'une infrastructure support souterraine en domaine privé communal

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a donné son accord à l'unanimité pour accorder la servitude d'implantation sur la parcelle A n° 1470 à Mégalis Bretagne pour le passage de câbles en fibre optique dans le sous-sol.

Location de terre appartenant à la commune ZAC de la Touche

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a autorisé à l'unanimité la location à un agriculteur des terres destinées au futur lotissement dans le cadre d'un bail précaire d'une durée d'un an renouvelable au prix de 170 € l'hectare et a désigné Marie-Pierre BASLÉ, 1ère adjointe pour signer l'acte (Cf : Délibérations 2020-10-73 et 2020-11-78)

Vitré Communauté : Avenant n°4 et n°5 de la convention au service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité et autorise le Maire à signer les avenants n°4 et 5 correspondants à la prolongation d'un an de la convention et à la tarification à postériori du service.

Suppression de la régie « Dispositif argent de poche »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé d'approuver la suppression de la régie Argent de poche qui a pris effet le 24 novembre 2020.

DIA

Le Conseil Municipal n'a pas fait valoir son droit de préemption pour les biens suivants :

1et 3 rue de l'Eglise, cadastré section A **n°1489** et **1492** d'une superficie de **240** m².

3, rue Léonard de Vinci, cadastré section A **n° 1933** d'une superficie de **1664** m².